

# INFO CAM

N°4 • 2016



Permanences du Club : les vendredis de 18h à 19h

Retrouvez nous sur : [www.club-alpin.mc](http://www.club-alpin.mc) et sur



## ÉDITO

👉 Sportivement, notre CAM est en parfaite santé ! La salle est comble, le voyage annuel est un succès récurrent et les randonnées collectives, en particulier celles des 'jeudistes', attirent toujours autant. Surtout nos activités sont en plein développement et nous accueillons beaucoup de nouveaux membres. L'aspect bénévoles 'encadrants' est déjà moins radieux. Je rappelle que deux missions essentielles du CAM sont la formation et l'encadrement pour aboutir à une pratique de la Montagne en toute sécurité. Nous n'avons pas assez de bénévoles, aussi bien en rando qu'en escalade, pour satisfaire nos besoins. Il est vrai que les cursus sont longs, exigeants et impliquent beaucoup d'abnégation, de temps et de motivation pour quasiment aucune contrepartie en dehors du sourire des participants...

Il est nécessaire que ce sujet soit traité en priorité lors de la prochaine mandature.

Mandature déjà compromise par le manque attristant de bénévoles 'administrateurs' - tout le travail fastidieux, tous les ennuis, zéro retour - perspective très captivante ! Espérons que 'votre CAM' séduise au moins les 7 administrateurs statutaires pour assumer cette charge...

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

*Pierre*

## SECTION RANDO

## SORTIES BUS JEUDI

DATE	LIEU	CONTACT
19 janvier	Sentier côté Fréjus Cap-Dramont	
9 février	Spotorno à Finale Ligure	Pierre ou Rita
16 mars	Cap Taillat	

👉 Nombre minimum d'inscrits : 25 - Participation : 10 € (sauf exception pour les trajets de plus de 100 km, le tarif sera fixé en fonction des devis).

👉 Tous les jeudis les membres du CAM organisent une randonnée - prendre contact avec nous via le site web : club-alpin.mc (rubrique contactez nous)

## N'OUBLIEZ PAS !

### CONVOCAION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAM

**VENDREDI 13 JANVIER**

RDV 19:15 - A casa d'i soci - Jardins d'Apolline - 2, bis Promenade Honoré II. Au menu, rapport financier, moral, récompenses... Et galettes des Rois !!!

### RENOUVELEZ VOTRE INSCRIPTION DIRECTEMENT SUR INTERNET !

Plus simple, plus facile, vous recevrez directement votre 'certificat 2017'.

Le paiement s'effectue toujours par chèque à envoyer ou déposer. [WWW.CLUB-ALPIN.MC](http://WWW.CLUB-ALPIN.MC)

**RAPPEL : VOUS DEVEZ AVOIR REMPLI VOTRE INSCRIPTION POUR PARTICIPER À L'AG.**

### SKIEURS, RAQUETTEURS, ATTENTION, PENTES > 30°

La 'règle des Pentes >30°' est maintenant entrée dans nos 'Bonnes Pratiques'. Cette règle est admise par l'ensemble des professionnels en Europe. Les cartes (IGN, OSM, ...) font l'objet d'une coloration chez tous les éditeurs - au moins la version numérique. Et la jurisprudence récente tend à engager votre responsabilité en cas de non-respect... Vérifiez et contrôlez votre itinéraire avant de partir !»

# SECTION RANDO

# SORTIES DIMANCHE

DATE	LIEU	 ACCOMPAGNATEUR	
15 janvier	Baou de la Gaude ou Pointe des 3 communes	David	
22 janvier	Chasol - Raquettes	Jean-Claude	
29 janvier	Le Peigros	Gilbert	
5 février	Valbert Sentier Planétaire	David	
12 février	Tanneron	Gilbert	
19 février	Palanfré	Jean-Claude	
5 mars	Week-end Ski / Rando / Raquettes	Jean-Claude	
12 mars	Lac de Saint-Cassien	Gilbert	

## 👉 RAPPEL COVOITURAGE

- Le covoiturage séduit progressivement les membres du CAM lors de leurs excursions et sorties : c'est le moment de rappeler quelques principes de base !
- Cette nouvelle façon de voyager est **un service amical et librement consenti** entre le conducteur et ses passagers.
  - Cet accord mutuel peut être complété par une contrepartie financière, négociée entre les propriétaires du véhicule et les passagers.
  - Si partage des frais, la règle doit être fixée au moment de l'accord, avant le trajet !
  - En général, l'assurance auto du conducteur fonctionne normalement : tous les passagers sont indemnisés par la « responsabilité civile envers les tiers »
  - Cependant, quelle que soit votre manière de covoiturer, mieux vaut prévenir votre assureur.
  - Même si nous l'encourageons dans le cadre des pratiques douces contre le changement climatique, Le covoiturage n'entre pas dans les activités du CAM !
- La responsabilité du CAM ne saurait être engagée et l'assurance CAM ne vous apporte aucune garantie complémentaire**

👉 Toutes les infos sur [www.club-alpin.mc](http://www.club-alpin.mc)

👉 Ouverture de la chasse : 18/09/15 > 28/02/16  
(samedi, dimanche, lundi et mercredi)

## RAPPEL ASSURANCES

**L'assurance couvre tout événement soudain, involontaire, imprévu et extérieur, les Bonnes Pratiques étant respectées.**

Par Bonnes Pratiques, il faut entendre :

- Toutes les dispositions pour prévenir les risques
- Tous les éléments pour y faire face.

**LES CONSEILS DE BASE :** connaître ses capacités, éviter de partir seul, signaler son parcours, s'adapter sur le plus faible du groupe, faire jouer la solidarité du groupe, bon équipement + bonne condition physique, préparation : topo/carte + météo, s'informer (conditions de l'itinéraire, état de la neige, névés, crues, gués, ...), savoir renoncer.

**L'Assurance ne couvre ni l'imprudence ni la témérité !**

# SALLE

Le Club Alpin Monégasque vous accueille à la salle de l'Espace Saint-Antoine (jonction liaison marquet / rue du Gabian).

## RETROUVEZ NOUS (sous réserve de modification)

- 👉 Tous les mardis et jeudis : 19h > 22h (hors jours fériés).
- 👉 Mercredis 18h > 20h en période scolaire : cours pour les jeunes de 12 à 16 ans.
- 👉 Certains mercredis de 20h à 22h pour les débutants, cours pour adultes et pour les +16 ans. Ateliers de perfectionnement.
- 👉 Pour tout renseignement, se renseigner sur le calendrier CAM ou contacter nous via mail : [escalade.cam@gmail.com](mailto:escalade.cam@gmail.com)



# SORTIES ESCALADE

Retrouvez toutes les sorties en falaise organisées par le club sur le site [www.club-alpin.mc](http://www.club-alpin.mc)

